

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Jeudi 5 Mai 2022

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la commune

Membres présents : Mme Nathalie BEDIER et Mme Laurence DAGUIN, Adjointes
Mr Yves COURNE, Mme Clarisse GADBIN, Mme Solène GUERIN,
Mr Julien LEBLANC, Mme Martine PIQUET, Mr Franck POIRIER, Mme Gaëlle PRIOUX,
Mr Anthony SABIN

Membres absents :

Membres excusés :

Secrétaire de séance : Mme Nathalie BEDIER

Ordre du jour :

- * Participation frais scolarité OGEC St Aignan sur Roë
- * Devis travaux
- * CAUE
- * Questions diverses

Ouverture de la séance 20h30

Approbation du compte rendu de la réunion du 7 Avril 2022

Acceptée à l'unanimité

En préalable, le Maire demande la modification de l'ordre du jour pour rajouter :

- Délibération de principe sur le provisionnement des créances douteuses et contentieuses.

Participation frais scolarité OGEC St Aignan sur Roë

Les montants par enfant sont établis au niveau départemental. Ils ont été fixés comme suit :

- 430 € par élève scolarisé en primaire
- 1409 € par élève scolarisé en maternelle

2 élèves de CM2 pour un montant de 860 €

Accepté à l'unanimité

Devis travaux

- Porte d'entrée de la Mairie :

Sarl Madiot : Porte 1 vantail en aluminium verre feuilletée : 4 223.55 € H.T

Sarl Pelluau : Porte 1 vantail en aluminium vitrée : 3 597.56 € H.T

Le conseil demande des renseignements supplémentaires par rapport au délai de livraison et plus d'information sur le devis Sarl Pelluau (verre feuilletée ?).

- Muret calvaire :

Réfection du muret en pourtour du calvaire

Eurl Duchet : 3 788.16 € H.T

Onorm : 2 713.57 € H.T

JG Maçonnerie : 1 740.00 € H.T

L'entreprise Eurl Duchet a été retenue : correspond plus à notre demande (plus proche de la remise à l'identique du monument).

- Ravalement mur arrière ancienne école côté champs :

Eurl Duchet : 3 019.50 € H.T

Onorm : 6 992.25 € H.T

JG Maçonnerie : 3 160.00 € H.T

Le conseil demande de refaire un devis pour un enduit à JC Maçonnerie.

- Façade de l'école côté route :

Eurl Duchet : 22 600.70 € H.T

Onorm : 39 396.30 € H.T

L'entreprise Eurl Duchet a été retenue

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Le CAUE est composé d'architectes, d'urbanistes et d'un paysagiste, se tient à disposition des communes pour conseiller et mener à bien les projets.

Pour l'année 2022, la cotisation est de 50 Euros.

Accepté à l'unanimité

Délibération de principe sur le provisionnement des créances douteuses et contentieuses

Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'adopter le principe d'un taux de provision des créances douteuses et contentieuses à 25 %.

Accepté à l'unanimité

Questions diverses

- Visite du logement de la commune
- Tableau de permanence pour élection législative le 12 et 19 Juin
- Nettoyage de l'église mardi 24 Mai à 10h
- Présentation le plan du cimetière et définir la finition du préau.

Fin de séance 22h55